

ÉCOLE DES TRAVAUX PUBLICS (1918-1935), Hanoï

Paul-Clodomir-Joseph BERGUE, directeur
(Pézilla-la-Rivière, Pyrénées-Orientales, 19 nov. 1866-Royan, 24 mars 1948).
Entré le 1^{er} décembre 1888 dans les travaux publics de l'Indochine.
Chevalier du mérite agricole (1913),
officier de l'instruction publique (1920)

ÉCOLE DES TRAVAUX PUBLICS
(Arrêté du 15 juillet 1918).
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, 100)

M. BERGUE (P.), sous-ingénieur principal des Ponts et Chaussées, chef de service du 1^{er} arrondissement, directeur.

Chargés de cours.

MM. Auphelle (A.) ¹, sous-ingénieur des Travaux publics ;
Collin (J.), géomètre du Cadastre ;
Cordonnier (P.), sous-ingénieur des Travaux publics ;
Coppens (C.), sous-chef de bureau des Travaux publics ;
Dumarest, licencié ès-sciences, professeur au lycée ;
Enaud (C), sous-chef de bureau des Travaux publics ;
Fabre (H.), sous-ingénieur des Travaux publics ;
Lacollonge (C.), inspecteur principal des Bâtiments civils ;
Leroy (M.), adjoint technique principal de classe exceptionnelle des Ponts et Chaussées ;
Menin (F.), sous-ingénieur des Ponts et Chaussées ;
Mouret (M.), commis des Travaux publics ;
Oursou (P.), sous-ingénieur principal des Ponts et Chaussées ;
Reny (E.), vérificateur du Cadastre ;
Vierne (C.), vérificateur du Cadastre.

(*Journal officiel de la république française*, 11 septembre 1920, p. 13321)

Officiers de l'instruction publique
Bergue (Paul-Clodomir-Joseph), directeur de l'École des travaux publics en Indo-Chine.

Officiers d'académie

¹ Auguste Auphelle (1874-1944) : directeur du service hydraulique du Tonkin (1920-1933). Voir [encadré](#).

Coppens (Joseph-Louis-Charles de), professeur à l'école des travaux publics en Indo-Chine.

Oursou (Paul), professeur à l'école des travaux publics en Indo-Chine.

Reny (Edmond), professeur de topographie à l'école des travaux publics en Indo-Chine.

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 décembre 1922)

Congé administratif. — Un congé administratif de 12 mois est accordé à M. Bergue, Paul Clodomir Joseph, ingénieur principal de 1^{re} classe des T. P. de l'Indochine — mis hors cadres pour remplir les fonctions de directeur de l'École des T. P., pour en jouir à Perpignan (Pyrénées Orientales).

CONGÉ

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 janvier 1923)

Médaille d'or. — M. J. Bénabenq, ingénieur des Travaux publics, actuellement en mission en France, vient de se voir attribuer par M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, la médaille d'or de trois cents francs pour son mémoire sur la « Résistance des pieux ».

Chaque année, en effet, les inspecteurs généraux et ingénieurs des Ponts et Chaussées signalent au ministre des Travaux publics les études et mémoires parus dans les Annales des Ponts et Chaussées qui leur ont paru le plus remarquable et il est attribué aux meilleurs des trois mémoires avant obtenu le plus de suffrages, une médaille d'or de six cents francs et deux médailles d'or de trois cents francs.

M. J. Bénabenq sera chargé, croyons-nous, de la direction de l'École des Travaux publics, pendant la durée du congé de M. Bergue, l'actuel titulaire.

HANOÏ

Le décès de M. l'ingénieur Bénabenq
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 mars 1924)

M. l'ingénieur principal des Travaux publics Bénabenq (Louis-Marie-Joseph) s'est éteint dimanche, à 1 heure du matin, en son domicile, 69, boulevard Carreau, à l'âge de 53 ans.

Affecté l'an dernier au Tonkin, M. Bénabenq avait été chargé de l'intérim de la direction de l'École des Travaux publics pendant le congé de M. Bergue : sa santé, ces temps derniers, causa à son entourage les plus vives inquiétudes. Les soins dévoués dont il fut entouré, tant de médecins que de madame Bénabenq, ne purent conjurer l'issue fatale.

L'inhumation a eu lieu lundi matin à 8 heures 30. Dans l'assemblée qui eut pu être plus nombreuse, le décès s'étant produit un dimanche et beaucoup de personnes n'ayant pas été avisées en temps voulu de l'heure des obsèques, nous avons remarqué M. le capitaine Legrand, du bureau militaire, représentant M. le gouverneur général Merlin ; M. l'administrateur Détrie, représentant M. le secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine ; M. le capitaine Allut, représentant M. le général commandant supérieur.

En cette pénible circonstance, nous adressons à M^{me} V^{ve} Bénabeng, au bébé de quelques mois que laisse le défunt, à l'inspecteur général et au personnel des travaux publics, aux amis l'expression de nos bien vives condoléances.

ÉCOLE DES TRAVAUX PUBLICS
(Arrêtés des 15 avril 1913, 15 juillet 1918 et 2 avril 1925).
(*Annuaire administratif de l'Indochine*, 1926, p. 109)

M. BERGUE, off. palmes académiques, M A, ingénieur principal des Travaux publics, directeur.

Chargés de cours.

MM. André, ingénieur des Travaux publics ;
Auphelle, ingénieur principal des Travaux publics ;
Blot, docteur en médecine ;
Bourret, docteur ès-sciences naturelles, professeur titulaire de 3^e classe de l'Enseignement supérieur ;
MM. Bui-Ky, pho-bang, ancien élève de l'École coloniale ;
Delpech, architecte des Travaux publics ;
Drouin ², licencié ès-sciences, professeur ;
Gleizes, chev. LH, commandant du Service géographique ;
Mathieu, licencié ès-sciences, détaché à l'Université indochinoise ;
Naneix, agrégé de l'Université.

CHAMPAGNE D'HONNEUR
À L'OCCASION DU DÉPART DÉFINITIF DE M. PAUL BERGUE,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES T. P. DE L'INDOCHINE
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juillet 1928)

Samedi dernier, dans la grande salle de la Société d'enseignement mutuel du Tonkin aimablement mise à leur disposition, un groupe d'anciens élèves de l'École des Travaux publics a offert à M. Bergue, directeur de cette école qui rentre définitivement en France un champagne d'honneur. Pour mieux marquer le caractère intime de cette réunion et l'action quasiment filiale qu'ils portent à leur vieux maître, ces Tonkinois résidant à Hanoï ou venus de postes assez éloignés, ont compris la famille de M. Bergue dans cette invitation, que M^{me} Bergue ainsi que M. Bergue fils ³ et sa charmante jeune femme ont acceptée. La salle était superbement décorée. Plus de quarante anciens élèves, soit fonctionnaires, soit entrepreneurs ou industriels se pressaient le long de la table garnie avec un goût parfait. M. Nguyễn Diên, agent technique des Travaux publics, a d'abord lu un discours plein de sentiment que nous reproduisons plus loin.

Puis M. Bergue a fait à l'assistance la surprise d'une allocution en vers ou chacun des auditeurs a trouvé sous une forme poétique, et cependant suffisamment claire, les sentiments paternels de ce chef regretté. Ces tirades terminées par quelques phrases de prose émue ont soulevé l'enthousiasme de l'assistance. On a ensuite trinqué, non sans faire honneur aux bonnes choses, de toute espèce, qui formaient le fond substantiel de la réception.

² Pierre Drouin (1895-1979) : futur directeur général de la [Société indochinoise d'électricité](#).

³ Georges Louis Antoine Bergue (Pnom-Penh, 1900-Poissy, 1995) : marié en 1928 à Hanoï à Simone Connan, fille du successeur de Paul Bergue à la direction de l'École des travaux publics. Fonctionnaire de la Sûreté au Tonkin.

Mes chers amis,
Bien que d'émotion j'eusse l'âme à l'envers,
Bien que mon bras tremblât quelque peu dans la manche,
j'ai pris dévotement la plume du dimanche
afin de vous répondre en vers.
Sans doute un directeur connaît écrire et lire ;
il doit même savoir à peu près calculer ;
mais l'étonnant est de le voir caracoler sur Pégase, en pinçant la lyre.
C'est pour vous faire honneur qu'en un parler nouveau
il s'exprime ; et cela n'aura rien qui surprenne :
sa lèvre trempera dans l'onde d'Hippocrène,
sans qu'elle lui monte au cerveau.
Laissons, pour une fois, toutes nos mécaniques,
les problèmes avec lesquels nous nous battrions,
les épures donnant des indigestions ;
Laissons les notions techniques,
Les voussoirs se pressant au flanc de l'extrados,
les asphaltes poisseux, les sourcilleux barrages,
les sections de canaux qui vous donnent des rages,
quand on n'en a pas plein le dos :
En montagne ou delta, qu'est-il de plus morose
qu'un ruban, droit ou tors, de route ou de railway ?..
Rien qu'un moment, je vous voudrais, l'air enjoué,
sans ombre sous votre ciel rose.
Cela doit-il troubler le riant avenir,
qu'un douteux successeur dans mon fauteuil s'assoie ?
Dieu garde que vos jours, tissés d'or et de soie,
pour si peu puissent se ternir
Pour le vieux maître, le Couchant de bleu se teinte ;
Vous le perpétuez ; est-il destin plus beau ?
Comme il est fier de voir en vos mains le flambeau,
à la clarté jamais éteinte ;
Voici dix ans, voici deux lustres bien comptés,
qu'il vous tend, tour a tour, la lumineuse torche.
Que de pieds ont gratté le sol qui les écorche,
en guettant le signal : « Partez »
Vous la tenez bien haut, cette flamme vermeille.
Si parfois un trainard veut ralentir le pas.
Un seul geste suffit, montrant le but là-bas,
pour que son âme se réveille.
Certes la course est longue, et le chemin montant
de pointes de cailloux, par glaces, se hérissé ;
et parfois d'un gros bloc l'échine tentatrice
invite à souffler un instant.
Non, non, il faut trotter. L'un l'autre on se stimule,
sans avouer jamais que l'on soit fatigué.
Ah ! Le stade serait moins morne et même gai,
si l'on trouvait une formule,
une formule qui des rancœurs eût raison !...
J'en sais une, bien simple et guère mensongère
pour que la roule vous paraisse plus légère,
distinguez, parmi le gazon,

la fleurette des champs, toute pâle et menue.
Ce n'est pas une fleur orgueilleuse, pour sûr.
d'un peu d'air, ht pauvre : vers nazi
En quête d'un peu d'air, la pauvre : vers l'azur,
humblement elle s'insinue.
Regardez bien ! Des mille tons de l'arc d'Iris,
pas à pas, votre sente apparaît émaillée,
comme si vous déambuliez sous la feuillée
parmi roses, œillets et lis.
Elle est riche vraiment, la palette du peintre
qui traita cette piste aussi bien qu'aucun parc. .
Mieux encor ; levez donc un peu les yeux vers l'arc,
dont l'atmosphère fait le cintre :
Ici lilas ou mauve ou bleu de lin se fond.
Là, le jaune orangé se transmue en vert tendre.
Coup de théâtre : un doux gris perle vient s'étendre ;
tout se brouille ; tout se confond...
Mais plus de métaphore ; Assez de fantaisie !
Pour qu'au labeur du jour vous vous intéressiez,
gardez-vous de n'y voir que des détails grossiers !
Recherchez-en la poésie !
Sous tel angle, le moindre mur donne un effet.
Le sec tas de cailloux est une noble chose.
Sur un talus réglé, le regard se repose.
Devant la voûte, on dit : « Parfait !
Oh ! Le galbe des troncs de prisme de ces piles !
Quel calme, cette écluse et son bief fermé !
Quelle audace, ce pont, tout en béton armé !
Ouvrez, dilatez vos pupilles !
S'il donne goût notre artificiel univers.
Vous jugerez. Ainsi, ce que je vous souhaite
est d'acquérir la vue et l'âme d'un poète,
sans pourtant commettre de vers.
Mais voir le Beau n'est que félicité partielle.
Sans arrière-pensée, il faut aimer le Bien.
Être bon, qu'on se dise ou bouddhiste ou chrétien,
oui, voilà l'affaire essentielle.
Si ce bon nez que l'amour du prochain vous fit
déplaisait, n'en ayez cure ! L'expérience
démontre que de vivre sa conscience
en paix, c'est tout, cela suffit.
Et nous voilà partis, chacun sur son orbite.
Nous rencontrerons-nous ? Qui le sait ? L'avenir
est à Dieu, comme dit Hugo. Donc, pour finir,
ce discours, que je vous débite
comme un béton de chaux tant bien que mal brassé,
je dis : « Soyez heureux dans toute la carrière !
Et jetez quelquefois un coup d'oeil en arrière,
pour rêver à notre passé ! »

Mes chers amis,

Redescendant du Parnasse vertigineux dans cette salle frémissante de la rue des Éventails, je tiens à vous exprimer, en simple prose cette fois, et non moins du fond de l'âme, combien nous sommes touchés, ma compagne et moi, de cette manifestation.

Le rôle de directeur d'école n'est pas toujours aisé. À vouloir s'environner d'un nuage olympien, on risquerait de ne pas discerner tous les gestes de son bruyant petit monde. Aussi n'ai-je pas voulu, entre vous et moi, de brume quelconque ; désirant vous bien voir, pour essayer de vous connaître, je me suis révélé à vous dans toute ma simplicité. Il ne m'a pas déplu d'entendre chuchoter, dans un laisser-aller enfantin : « Voilà le grand-père ? » Grand-père, pourquoi pas ? Grâce à cette patriarcale condescendance, vous vous êtes montrés à moi tels que vous êtes, légers, frétilants, frondeurs un peu, francs malgré tout, et de fond excellent. Ayant pu m'étudier, vous aussi, vous ne vous êtes jamais alarmés quand je vous ai fait les gros yeux ; car vous saviez que je ne suis pas méchant ; vous le saviez et vous n'abusiez pas de cette constatation. Cela est tout à votre éloge.

Hors de l'école, beaucoup d'entre vous m'ont marqué de temps en temps la fidélité de leur souvenir. Je suis convaincu que ceux qui ont négligé la formalité annuelle n'en pensaient pas moins à leur vieux maître. À tous, je veux vous dire l'image vivante, rayonnante, que j'emporte de ces belles années passées successivement avec les uns et les autres. À tous, je vous adresse mes souhaits grand-paternels d'existence heureuse, de longévité, comme vous dites rituellement, et surtout de perpétuation toujours ascendante dans votre progéniture.

À vous tous, présents privilégiés et absents involontaires, à tous les vôtres, vieux et jeunes, au noble passé, au beau présent et à l'avenir certain de notre chère école je porte, mes chers amis, le toast le plus énergique et le plus affectueux. »

M. Ng.-Diên, agent-technique des Travaux publics, avait pris au début la parole en ces termes :

Madame,
Monsieur le directeur,
Chers camarades,

Un publiciste éminent a prétendu qu'une chose qui frappe les étrangers venus en ce pays, c'est que les Annamites ne savent pas dire merci. Ce jugement trop sommaire n'est pas fondé, si l'on songe que pour être peu expansifs, nous n'en gardons pas moins à nos bienfaiteurs une gratitude infinie. Si l'on pénètre dans nos demeures, on voit qu'à la place d'honneur se dresse l'autel des ancêtres ; si l'on parcourt nos campagnes, on rencontre de ces temples édifiés à la mémoire de nos héros, de nos bienfaiteurs, sans distinction de leur pays d'origine. Ainsi le sentiment de la reconnaissance n'est pas inaccessible à nos cœurs d'Extrême-Orient. Nulle part, dans aucun pays du monde, les élèves ne vouent à leurs maîtres un culte plus fervent. De leur vivant, ils les entourent de la vénération la plus absolue ; après leur mort, ils élèvent parfois des maisons de culte pour perpétuer leur souvenir. En pays d'Annam, où la passion de l'étude est si grande, de tout temps le métier d'éducateur est considéré comme un véritable sacerdoce. Ne répétons-nous pas, en effet, cette maxime qui trace la règle de conduite de tout Annamite instruit : « Nhât tu vi su, ban tu visu », qui signifie : « Celui qui t'enseigne un caractère est ton maître ; celui qui t'enseigne un demi caractère est aussi ton maître. »

Ce n'est pas un caractère que vous nous avez enseigné, Monsieur le directeur, mais c'est tout un bagage de connaissances techniques et mathématiques que vous nous avez donné, c'est toute une carrière que nous vous devons. Comment pourrions-nous alors, en fils d'un peuple toujours reconnaissant des bienfaits reçus, vous laisser partir sans vous exprimer tous nos sentiments de profonde gratitude ?

Venu en Indochine presque au lendemain de la conquête, vous avez travaillé depuis 1897 successivement au Cambodge, en Annam et au Tonkin. Partout, dans ces trois pays, vous avez laissé une œuvre féconde, partout on trouve les traces de vos pas. S'il est une science qui crée la richesse, c'est bien la vôtre et celle de tous les ingénieurs et techniciens français et annamites qui ont peiné depuis une cinquantaine d'années et ont réussi à faire de l'Annam une nation prospère assurée d'un avenir ensoleillé.

Ayant estimé en vous les qualités de technicien expérimenté et d'organisateur avisé, le Gouvernement vous a témoigné sa confiance en vous appelant aux hautes fonctions de directeur de l'École supérieure des travaux publics de l'Indochine. On peut dire sans exagération aucune que c'est vous qui avez formé la presque totalité des agents-voyers et agents techniques qui, disséminés à l'heure actuelle dans les quatre coins de l'Indochine, cherchent à faire profiter leur pays des bienfaits de l'instruction qu'ils ont reçue.

Bien des choses ont changé autour de nous. L'Annam a évolué et marche maintenant d'un pas ferme et sûr vers son splendide avenir. Quelques-uns de nos camarades, fauchés prématurément, dorment leur dernier sommeil dans la vase des rizières ancestrales. D'autres ont quitté leur carrière pour voler de leurs propres ailes, et trouvent dans l'industrie une application plus harmonieuse de leurs connaissances techniques. Beaucoup de souvenirs s'estompent dans la nuit de l'oubli, mais votre image demeure toujours radieuse dans notre mémoire. Séparé de vous par la vie, nous gardons de vous un pieux souvenir. Toutes les fois que nous évoquons les premières années de notre jeunesse, nous vous revoyons par la pensée nous donner des notions techniques et mathématiques, nous initiant ainsi à notre métier. Chaque fois que nous avons le bonheur de vous rencontrer, nous sommes heureux de constater que ni les fatigues, ni l'âge n'ont raison de votre robuste santé, de votre activité débordante. Vous restez toujours le même, alerte, dispos...

Vous n'ignorez pas, Monsieur le directeur, combien est rude notre métier. Travaillant souvent dans des contrées malsaines, loin de notre foyer, exposés aux intempéries, nous ne sommes pas épargnés par les maladies qui guettent les coureurs de brousse. Néanmoins, nous ne perdons pas courage et nous nous répétons dans les moments de doute ces paroles viriles d'un personnage de la pièce « Les Bouffons » :

« Il faut avoir l'espoir, il faut avoir la foi

Tant qu'on n'a pas laissé l'azur derrière soi. »

Chacun de nous, en accomplissant sa tâche quotidienne, a foi en la mission civilisatrice de la France et espère en l'avenir meilleur de notre patrie. En travaillant sous la direction de nos chefs à doter l'Annam de ces belles voies de communication qui font l'admiration de tous les touristes étrangers qui viennent visiter l'Indochine, de ces canaux d'irrigation qui rendent fertiles des espaces immenses restés auparavant incultes, ou en levant ces plans parcellaires qui permettent une répartition plus juste des impôts, nous avons conscience d'accomplir une œuvre utile à notre pays. Et résolument, nous nous attelons à la tâche et choisissons comme devise cette forte parole de Victor Hugo : « ad angusta per angusta ».

Monsieur le directeur dans quelques jours, le paquebot vous emportera vers la lointaine Europe. Nous espérons qu'au moment où s'effaceront à l'horizon les rivages de l'Indochine, vous vous rappellerez, pour en fixer la dernière vision, cette belle soirée où, familialement groupés autour de vous, vos anciens élèves cherchaient bien maladroitement à vous exprimer leur vive gratitude. Plus tard, lorsque des années auront passé, assis devant un feu qui pétille gaiement dans l'âtre, alors qu'au dehors la bise souffle et la neige tombe, vous évoquerez les souvenirs d'Annam, nos rizières verdoyantes, notre ciel ensoleillé et ces jeunes Annamites que vous avez façonnés, peut-être la nostalgie vous prendra-t-elle de cette terre à laquelle vous avez consacré le meilleur de votre vie, ou vous avez accompli une œuvre utile entre toutes. Quant à nous, lorsque le temps aura neigé sur nos têtes, alors que nous aurons abandonné aux

générations montantes le dur labeur pour nous retirer en nos modestes demeures, nous parlerons à nos enfants et petits-enfants des maîtres de notre jeunesse et particulièrement du noble Français qui, durant notre passage à l'École des travaux publics, fut pour nous à la fois un professeur consciencieux et dévoué, et un directeur bienveillant et paternel. Nous leur apprendrons à vous aimer et, à travers vous, la généreuse Fiance, cette semeuse d'idéal, ce champion de nobles causes vers qui se tournent les regards du monde entier dans les moments d'angoisse et d'incertitude. Vous pouvez être fier d'avoir trouvé le chemin de nos cœurs et réalisé le rapprochement franco-annamite, condition *sine qua non* de l'évolution de notre chère Indochine.

Madame,

C'est du plus profond du cœur que nous vous mêlons dans l'hommage de respect et de reconnaissance que nous présentons à notre cher directeur.

Vous n'avez pas craint d'affronter le dur climat de ce pays, pour venir accompagner votre respectable époux dans toutes les coins de l'Union Indochinoise. Vous avez su par votre dévouement sans bornes, par votre abnégation la plus absolue, l'aider à persévérer dans son œuvre féconde, l'encourager, pendant des moments difficiles et pénibles, à oublier ses ennuis pour tracer jusqu'à l'extrême limite de son âge viril, c'est-à-dire jusqu'à la minute où sonne pour lui l'heure du repos, cette voie du progrès dans laquelle il a conduit tout un essaim de jeunes Annamites avides d'instruction. Madame, la France pourra être fière de vous, de celle qui, modérément et obscurément, a contribué à son œuvre civilisatrice en ce pays. Vous pourrez donc suivre votre cher époux dans sa retraite, assurée que ses élèves ne vous oublieront jamais, qu'ils garderont toujours de vous un souvenir respectueux.

Enfin, au nom de tous mes camarades ici présents et en mon nom personnel, j'ai l'honneur de vous inviter, Madame et Monsieur le directeur, à vider ces modestes coupes de champagne et je vous invite, chers camarades, à lever vos verres en l'honneur de madame et monsieur Bergue, notre directeur, et à formuler pour nos chers partants nos vœux de bonne traversée et d'heureux séjour dans la métropole.

École des travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 octobre 1928)

Est porté de 4 à 5 le nombre des élèves à admettre au cours supérieur annexé à l'École des Travaux publics pour l'année scolaire 1928-1929.

École des beaux-arts de l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 novembre 1928)

.....
Section d'Architecture. — Cours commun avec l'École des travaux publics. M. Foulon, professeur de lettres (français) ; M. Connan⁴, ingénieur des Travaux publics (Trigonométrie) ; M. Auphelle, ingénieur principal des travaux publics (topographie générale).

⁴ Joseph Emmanuel Séraphin Connan : né le 3 juin 1880 à Châtelaudren (Côtes-du-Nord). ingénieur adjoint de 1^{re} classe des travaux publics de l'État mis à la disposition du ministère des Colonies (16 octobre 1922), chef du Bureau technique à l'Inspection générale des Travaux publics (avril 1923), Kim-Khanh en or de 1^{re} classe (janvier 1927)....

École des travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 décembre 1928)

M. Girard (Georges), ingénieur ordinaire de 1^{re} classe des Ponts et Chaussées faisant fonctions d'ingénieur en chef, adjoint à l'Inspecteur général des Travaux publics, est désigné pour assurer, provisoirement et cumulativement avec ses fonctions actuelles, la direction de l'École des Travaux publics en remplacement de M. Bergue, réintégré dans les cadres métropolitains.

M. Girard aura droit, en cette qualité et à compter de la date de sa prise de service, à l'indemnité annuelle de douze cents piastres (1.200 p. 00), prévue à l'article 10 du Règlement général de l'Enseignement supérieur.

Les dépenses résultant du présent arrêté sont imputables au budget général.

ÉCOLE DES TRAVAUX PUBLICS
(*Annuaire administratif de l'Indochine*, 1929, p. 42-43)

(Arrêtés des 15 avril 1913, 15 juillet et 25 décembre 1918, 9 novembre 1921, 30 octobre 1922, 18 septembre et 22 octobre 1924, 2 avril 1925, 2 juillet 1926 et 18 juin 1928).

M. GIRARD (G.), chev. LH, croix de guerre, ingénieur des Ponts et Chaussées, chargé des fonctions de directeur ;

Professeurs affectés à l'Enseignement supérieur.

MM. BERNARD, palmes acad., agrégé des sciences physiques et chimiques ;

DESFONT, croix de guerre, agrégé des sciences mathématiques ;

HOULIÉ, off. palmes acad., agrégé de philosophie.

Chargés de cours.

M. AUPHELLE, chev. LH, croix de guerre, ingénieur principal des Travaux publics ;

MM. BUI-KY pho-bang, professeur de caractères chinois ;

CAZES (A.), agrégé des sciences mathématiques, professeur au Lycée Albert-Sarraut ;

CONNAN, ingénieur des Travaux publics de l'État ;

DELAVAL, chev. LH, architecte principal des Bâtiments civils ;

FOULON, croix de guerre, licencié ès-lettres, professeur au Collège du Protectorat ;

FILOCHE, ingénieur principal des Travaux publics ;

FREYDIER, croix de guerre, palmes acad., licencié ès-sciences mathématiques,, professeur au Lycée Albert-Sarraut ;

GAUTHIER, ingénieur des Travaux publics de l'État ;

Cdt GLEIZES, chev. LH, du. Service géographique ;

Dr GRALL, chev. LH, croix de guerre, médecin traitant à l'hôpital de Lanéssan ;

HUBSCHWERLIN, agrégé des sciences mathématiques, professeur au Lycée Albert-Sarraut ;

MAGALON, croix de guerre, licencié, ès-sciences naturelles, professeur au Lycée Albert-Sarraut ;

MARDON, croix de guerre, ingénieur des Ponts et Chaussées ;

MM. NANEIX, croix de guerre, agrégé de grammaire, professeur au Lycée Albert-Sarraut ;

PERDRIAU, ingénieur des Travaux publics de l'État ;

ROGER, croix de guerre, architecte diplômé D. P. L. G. ;

ROSTAND, ingénieur des Ponts et Chaussées ;

SIMONET, chev. LH, croix de guerre, ingénieur principal des Travaux publics ;

SILVESTRE, ingénieur hors classe des Travaux publics ;
SPAS, docteur en droit, administrateur des Colonies, chef des Services administratifs
et du Contentieux des Travaux publics.

École des travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 janvier 1929)

M. Silvestre, ingénieur des Travaux publics, est désigné pour assurer, pendant l'année scolaire 1928-1929 30 séances de visite de chantiers et d'ateliers en 2^e année et 30 séances en 3^e année de l'École des T.P., en remplacement de M. Connan.

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 mai 1930)

Devant le juge d'instruction. — Ce matin, à 9 heures, deux sous-brigadiers de police, plusieurs gardés ont escorté de la Sûreté au Palais un groupe de jeunes gens Nguyễn-phuong-Truc 21 ans, Lê-van-Kinh 21 ans, Ng.-van.-Hoa, 19 ans, Pham-van-An, 21 ans, Nguyễn-van-Tân 24 ans, Hoang-van-Minh 20 ans, tous étudiants à l'École des travaux publics, domiciliés à l'internat de l'Université rue Paul-Bert, inculpés de rébellion avec violence, outrage par paroles et menaces envers les agents de la force publique, dans l'exercice de leurs fonctions et à l'occasion de cet exercice et qui étaient appelés devant M. le juge d'instruction.

D'autres, Dô-duc-Thuan 21 ans, Hô-van-Chân 22 ans et Nguyễn-van-Ky 20 ans, également élèves de l'École des travaux publics, inculpés des mêmes faits, ont été laissés en liberté provisoire après enquête.

La police, jeunes gens, a mieux à faire, en ce moment surtout, que d'avoir à vous escorter ainsi. Amusez-vous, riez, en dehors des cours, c'est de votre âge, mais n'affichez pas un état d'esprit qui n'est pas le vôtre, nous le savons. Pour un oui pour un non, ne partez pas en guerre. Respectez les représentants de l'ordre, leur tâche est ingrate.

On vous traite avec égard à l'Université, vous y avez des professeurs de tout premier ordre, des carrières intéressantes s'ouvriront devant vous, vos études une fois terminées avec succès.

Il y a des gestes qui pèsent lourdement sur toute une vie parfois. Ne les esquissez même pas.

École des travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 mars 1931)

M. Camus ⁵, ingénieur des Ponts et Chaussées, en service à l'Inspection générale des Travaux publics, est désigné pour assurer, cumulativement avec ses fonctions actuelles, la direction de l'École des Travaux publics pendant l'absence en congé de M. Connan.

⁵ Jean Marie Jules Camus (Bussières-les-Belmont, Champsevraine, Haute-Marne, 31 janvier 1902-Choignes, Haute-Marne, 7 décembre 1952) : polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, au Tonkin et en Annam (1929-1937), puis à Mâcon et Chaumont. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 12 février 1949).

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 octobre 1931)

École de pédagogie — École des travaux publics. — À l'École de Pédagogie et à l'École des Travaux publics sont admis par priorité et sur titres en 1^{re} année les candidats pourvus du diplôme de bachelier métropolitain ou du brevet de capacité de l'Enseignement secondaire local.

Les dispositions antérieures permettant l'admission directe de candidats bacheliers en 2^e année à l'École de pédagogie et à l'École des travaux publics ainsi qu'au cours supérieur des Travaux publics sont abrogées.

École des Travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 février 1932)

M. Connan Joseph, ingénieur de 1^{re} cl. des T. P. de l'État, rentrant de congé, est chargé des fonctions de directeur de l'École des Travaux publics.

M. Connan, est désigné pour assurer les cours et travaux pratiques suivants à ladite école :

Topographie générale en remplacement de M. Baillon
Opération de topographie idem
Dessin pratique idem
Visite de chantier et atelier en remplacement de M. Decier
Dessin pratique en remplacement de M. Camus
Dessin théorique en remplacement de M. Iberger
Notions routes et ponts en remplacement de M. Santoni
Croquis coté idem

École des Travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1932)

M. Vittori, ingénieur géomètre du cadastre, est désigné pour assurer les cours suivants à l'École des travaux publics, en remplacement de M. Lavigne :

Notions Cadastre 3^e année 1 h. par semaine
Notions service géographique idem
Topographie cadastre 3^e année 1 h. 30 chaque deux semaines
Topographie service géographique idem

Les cours ci-dessus seront rétribués d'après le tarif horaire fixé par l'article 3 de l'arrêté du 4 novembre 1928.

LES GRANDES RÉALISATIONS FRANÇAISES
Le canal du song Cau
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1932)

M. le gouverneur général a visité et inauguré dernièrement l'usine de pompage de Son-Tay et nous avons dit quel bénéfique en résultera pour l'irrigation de la province du même nom.

Onze mille hectares vont être susceptibles de produire deux récoltes. Cela ne double pas tout à fait la production mais tout de même, le profit sera très apprécié par ce territoire surpeuplé.

Cela nous mit en goût de visiter ces grands travaux d'hydraulique au Tonkin et nous sommes allé voir le canal d'irrigation et de navigation du Song-Cau.

C'est l'occasion qui fait le larron. En effet, samedi dernier, une trentaine d'élèves de l'École des travaux publics se rendaient dans le Thai-Nguyên pour prendre, sur place, une leçon technique qui leur fût donnée avec une maîtrise une clarté et une simplicité aussi qui furent appréciées, par M. Ségas, ingénieur des T.P.

M. Connan, I.T P., directeur de l'école, accompagnait ses élèves, et M. King, qui doit remplacer M. Ségas partant prochainement en congé, était là lui aussi.

C'est dire que cette expédition scolaire ne manqua pas d'intérêt ni de documentation et que même un profane, fut-il journaliste, put en profiter.

Les notes que nous avons prises sont un peu arides et sont composées de bien trop de chiffres pour que nous ayons la tentation ou l'audace de les recopier. Ce n'est pas intéressant pour le lecteur de savoir que le plafond du canal du Song Cau est 12 mètres, que sa profondeur varie de 3 m. 20 à 2 m 40. Il aimera mieux savoir que des sampans de 300 tonnes peuvent y circuler aisément.

Au fait, il ne passe que des sampans de 150 tonnes parce qu'il n'y en a pas d'autres en service ; mais l'on a bien fait en construisant les ouvrages d'art de préparer un voie navigable permettant une exploitation de plus en plus active. Les charbonnages de Phan Mé sont les principaux usagers de ce canal et rien ne dit qu'un jour, leur fret ne deviendra considérable.

Nous n'avons pas la prétention de « découvrir » le fameux barrage de Ta Cun qui fut construit de 1924 à 1929 ; mais il est réconfortant de rappeler de temps à autres les grandes entreprises qui servent encore de modèles aux jeune élèves de l'École des Travaux publics.

C'est bien, en effet, ces jeune gens qui nous intéressaient le plus.

Il faut voir avec quel intérêt ils se pressent autour des ingénieurs pour écouter leurs explications. Aucun d'eux n'avait de crayon en main, mais nous somme très sûr qu'ils ont enregistré toute la leçon, toutes les formules de charge et de résistance qui s'écrivent en signes algébriques et dont nous ne voulons fatiguer personne.

Après avoir admiré très sincèrement l'attention des élèves, l'intérêt qu'il portaient à ces grands travaux, nous eûmes la joie de nous entretenir avec M. Connan, leur directeur.

Il est content d'eux. Les 75 élèves qui peuplent ses trois cours et dont un bonne part est logée à l'Université font preuve d'une très grande bonne volonté, il sont disciplinés, studieux en mettent tout leur cœur à l'ouvrage.

Les résultats, d'ailleurs, sont là qui viennent sanctionner de tels efforts.

— « C'était bien — disions-nous — la véritable orientation qu'il fallait donner à la jeunesse annamite. »

— « Sans doute. Il faut cependant tenir compte des goûts. Notez que ce ne sont pas les candidats qui manquent. Nous sommes même forcés de refuser du monde à notre école. »

— « Pourquoi ne pas l'agrandir ? De bons conducteurs de travaux, de bons ingénieurs, ne rendraient-ils pas plus de services à leurs compatriotes que de pauvres avocats apprentis politiciens ? »

— « C'est vrai. Mais il y a la fameuse question de prestige. Les grands ongles non coupés ne furent pas seulement une mode mandarinale. C'est un symbole qui ennoblit la paresse et l'inutilité.

Tandis qu'avec son ciao de soie bleue ou verte ou noire mais toujours fleuri de broderie, un avocaillon tout aussi ignorant du Dalloz que du code Gia-Long fera des effets de rhétorique, un jeune homme du même âge et d'une culture nettement supérieure posera des jalons dans la brousse, dans les marais, tracera des artérielles, et portera s'il le faut son tachéomètre avec son trépied sur son dos.

— « Oui. Mais l'un fera perdre du temps et sans doute de l'argent à ses compatriotes tandis que l'autre enrichira son pays. »

— C'est une considération qui n'a pas encore prévalu. Cela viendra ; mais il est bien probable qu'avant, il faudra que beaucoup d'ingénieurs français vivent dans la brousse et trempent leurs bottes dans les marais. »

En songeant au remarquable canal du Song-Cau, qui assure à la fois l'irrigation et la navigabilité, qu'il nous soit permis de rendre hommage aux premiers pionniers qui n'ont pas eu peur de vivre dans la brousse ni rentrer dans l'eau et de souhaiter qu'ils aient de vaillants successeurs annamites.

Jean Joly

[Transindochinois]

Travaux publics

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 avril 1932)

Les élèves dont les noms suivent reçus à l'examen de sortie de l'École des Travaux publics (Session du 15 juin 1931) sont nommés à défaut de candidats reçus au concours dans le cadre des agents techniques des Travaux publics avec le grade d'agent technique stagiaire et affectés comme suit :

MM. Luong si-Phu, et Le dinh-Huy, Sud-Annam, Do-duc-Thuan, Annam ; Ho-van dai, Sud-Annam ; Ho-van-Chan, Cochinchine ; Tran-van-Thuy, Sud-Annam ; Pham-nghi, Annam ; Dong-si-Nga et Ton-that-Phung, Sud-Annam ; Van-duc-Tranh, Annam ; Nguyễn-trong Tuong Sud-Annam.

Hanoi

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 octobre 1933)

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir les naissances, survenues à l'hôpital de Lanessan : 1^o) le 25 octobre 1933, à 9 h 55, de Anne Marie Mutschler, fille de M^{me} et M. Mutschler, ingénieur à l'École des Travaux publics, domiciliés à Hanoi ;

.....

École des Travaux publics

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juillet 1934)

Les articles 16 et 17 de l'arrêté au 23 juillet 1933 portant réorganisation de l'École des Travaux publics sont modifiés comme il suit :

Art. 16. — Les élèves ayant obtenu une moyenne générale de 12 points à l'examen de sortie reçoivent un diplôme signé par le directeur de l'Instruction publique et contresigné par le Directeur de l'École.

Art. 17. — Le classement des élèves sortants est établi d'après l'ensemble des notes obtenues aux 2^e et 3^e examens de fin d'année prévus à l'article 15 du présent arrêté.

Les notes du 3^e examen entreront en compte dans ce classement affectées du coefficient 1,5.

École des Travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 août 1934)

Le gouverneur général a envoyé la circulaire suivante aux chefs d'administration locale et à l'administrateur en chef de Kouang-tcheou-Wan : « L'Inspecteur général des Travaux publics me signale que des élèves diplômés de l'École des Travaux publics ont été engagés directement par certaines municipalités ou provinces. Cette manière de procéder présente un inconvénient du fait que les recrutements opérés n'ont pas tenu compte du rang de classement des intéressés. En outre, certains des agents recrutés étaient déjà en service dans une circonscription de Travaux publics et ont quitté leur poste pour des raisons diverses, soit qu'ils aient été licenciés par mesure disciplinaire, soit qu'ils aient abandonné leurs fonctions sans raison valable et sans en avertir leurs chefs. D'une manière générale, de tels agents ne doivent être repris dans un service quelconque de l'Administration qu'à défaut de toute autre candidature. Je vous prie, en conséquence, de prescrire aux provinces et municipalités, chaque fois qu'elles envisagent un recrutement d'ancien élève de l'École des Travaux publics, de se renseigner au préalable auprès de l'Inspection générale des Travaux publics ou Gouvernement général qui leur donnera tous renseignements sur les candidats, leur ordre de classement, leurs antécédents s'il y a lieu, ainsi que sur les salaires accordés aux agents déjà pourvus d'emplois. »

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 décembre 1934)

Congés administratifs. — Les congés administratifs suivants à solde entière de présence sont accordés :

Six mois, à M. Connan Joseph, Ingénieur des T. P de l'État de 1^{re} classe, directeur de l'École des Travaux publics en Indochine, en instance de réintégration dans son cadre d'origine, pour en jouir à Morlaix (Finistère).

Témoignage de satisfaction
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1935)

Un témoignage officiel de satisfaction est décerné à M. Connan (Joseph), ingénieur de 1^{re} classe des travaux publics de l'État, pour le zèle, le dévouement. et l'initiative dont il a fait preuve dans la direction de l'École des Travaux publics en Indochine.

GRAND CONSEIL DES INTERETS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'INDOCHINE
(SESSION ORDINAIRE DE 1935)
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 novembre 1935)

.....

M. Châtel explique que l'École de commerce n'ayant pas donné les résultats attendus, ni permis aux élèves de se caser dans le commerce, on a dû la fermer. Quant à l'École des Travaux publics, il y a encore des promotions à caser, et il est inutile de continuer à en former d'autres pour le moment.

Communiqué officiel
NOMINATION DE TROIS AGENTS TECHNIQUES DES T. P.
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 janvier 1936)

Poursuivant l'engagement dans les cadres administratifs des anciens élèves des écoles supérieures de l'Indochine, appartenant aux promotions antérieures à 1935, le gouverneur général de l'Indochine a nommé, par arrêté du 16 janvier, au grade d'agent technique stagiaire des travaux publics, pour compter du 1^{er} janvier 1936, les anciens élèves diplômés de l'École de» travaux publics suivants :

MM. Vu duy Di, Ngo thieu Van, Pham Niêm, agents techniques journaliers à l'arrondissement du Laos.

Ces agents techniques restent affectés à l'arrondissement du Laos.

En faveur des écoles supérieures en Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 juillet 1938)

L'Annam nouveau du 20 juin (35, rue du Coton. Hanoi) mène une ardente campagne en faveur de la réouverture des écoles supérieures en Indochine :

Notre jeunesse intellectuelle peut prétendre à juste titre qu'elle souffre de la crise aussi bien que n'importe quelle jeunesse du monde. Entre autres mesures préconisées par le Gouvernement pour enrayer le mal et qui ne l'affectent que matériellement, la fermeture de nos écoles supérieures paraît lui avoir porté le coup décisif. Il y a, en effet, là de quoi désespérer nos jeunes gens qui se voyaient tout d'un coup frustrés d'une instruction utile surtout vitale. Sans doute, il y a les deux facultés créées à leur intention, mais celles-ci n'admettent sur leurs bancs qu'un nombre déterminé et restreint d'étudiants.

Nous sommes amené à douter finalement de l'opportunité de cette mesure, surtout si celle-ci doit encore durer. « Pourquoi continue-t-on à fermer nos grandes écoles, alors que nos services administratifs, manquant de personnel technique, doivent recourir au mode aléatoire de recrutement par voie de concours ? » C'est une question que nous nous sommes posée et à laquelle nous attendons la réponse de nos gouvernants.

Dans le Service des Travaux publics, par exemple, dont nous voulons nous occuper plus spécialement, la pénurie du personnel, par suite de l'ouverture de nombreux et d'importants chantiers de travaux l'a conduit à envisager le recrutement de ses agents techniques par voie de concours et le rappel des vieux agents déjà admis à la retraite.

Cette mesure peut être dictée par les nécessités présentes, mais nous estimons qu'elle ne devrait pas se renouveler, au risque de faire du tort aux jeunes intellectuels sans emploi et aux agents techniques formés à la défunte École des Travaux Publics. Ces derniers, en effet, après trois ans d'études techniques, devaient encore passer un examen dont le programme est de loin plus difficile que celui du concours dont nous venons de parler. Ils sont, pour cette raison, à même de pouvoir rendre plus de services que leurs futurs collègues, reçus à ces concours, et qui toutefois bénéficieront exactement des mêmes avantages que leurs aînés.

Nous voyons pour résoudre le problème « Travaux Publics » une solution : la réouverture de l'École supérieure de Travaux publics. Mieux que cela, nous demandons la création d'une classe spéciale pour former des ingénieurs indochinois. Cette innovation ne devrait pas nous coûter beaucoup plus chère. Au Gouvernement, par contre, elle rendrait certainement de grands services et à l'économie indochinoise et à la jeunesse intellectuelle annamite. Nous croyons, d'ailleurs, avoir tout fait pour mériter cette marque de confiance et une telle considération.

Ce qui s'est passé au service des Travaux publics pourrait se produire dans les autres services (Enseignement, Vétérinaire, Agricole...). Aussi, demandons-nous que l'autorité supérieure veuille bien examiner la question de réouverture de nos grandes écoles dont la nécessité se fait toujours sentir, en dépit de nos facultés de médecine et de droit.

Viêt-Nam
